



## Rapport annuel 2002

### de l'Association Suisse Femmes Féminisme Recherche

#### I. Comité

##### Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée à Berne le 24 mai 2002 à la suite du congrès «Réforme de l'université, pouvoir genre humain».

Chantal Magnin quitte le comité après un engagement de 4 ans. Elle continuera toutefois à représenter FFR au comité femdat. Les personnes suivantes ont été réélues au comité: Sabine Bieri, Christine Flitner, Helen Füger, Natalie Imboden, Julie Page et Corinna Seith. Ont été nouvellement élues au comité Gaël Pannatier, coordinatrice de Liege et Heidi Rebsamen, déléguée à l'égalité de la Haute école spécialisée du canton de Berne. Depuis l'automne, Anita Sandmeier et Thea Schaffner s'intéressent au travail du comité.

##### Retraite

La retraite de deux jours a eu lieu à Überstorf les 28 et 29 juin 2002. Afin d'élaborer avec succès à court terme le positionnement propre à l'Association et les perspectives à moyen terme, Beatrice Stalder a été engagée pour une matinée. Les thèmes suivants ont été élaborés: moyens financiers pour la recherche destinés à l'étude Gender, FemPrix, actions publiques efficaces, recrutement de membres et le 20ème anniversaire de l'Association.

Il en est résulté 13 objectifs annuels pour 2002/2003. Une grande partie d'entre eux a déjà été achevée en décembre 2002: retouche du Leporello français, lettre au FN relative aux limites d'âges, discussion avec Silvia Baldi la déléguée à l'égalité du FN, établissement et envoi de la circulaire (édition spéciale, voir plus bas), lobbying pour le nouveau message scientifique, mise en pratique FemPrix, publication du congrès «Réforme de l'université, pouvoir genre humain» (paraîtra au printemps 2003) et transfert du bureau.

##### Politique scientifique

Les réformes actuelles dans les universités et les Hautes écoles spécialisées (par exemple nouveaux instruments de la recherche et de l'encouragement des jeunes talents tel que «tenure track», l'introduction de filières bachelor et masters) amènent l'Association FFR à réfléchir sur les conséquences de ces processus de réformes sur les étudiantes et les scientifiques ainsi que sur l'institutionnalisation de la recherche femme et recherche genre humain.

Le comité s'est engagé, par différentes stratégies, pour que les réformes soient mises en route servant à supprimer le préjudice régnant subi par les universitaires et pour la réduction des hiérarchies existantes qui font obstacle aux femmes en cours d'études, d'apprentissage et de carrière scientifique.

Le congrès «Réforme de l'université, pouvoir genre humain» en mai 2002 avait pour objectif d'examiner, du point de vue féministe, les processus de réformes actuels dans les universités suisses et de sonder la marge de manoeuvre. Différentes thèses ont été discutées après les exposés respectifs d'entrée. Au terme du congrès, les participantes adoptèrent un document relatif à la réforme des universités qui devra servir de base au travail futur.

Le document a été rendu public dans l'édition spéciale de la circulaire no 6/2002. L'Association FFR a pris position de manière détaillée en ce qui concerne le nouveau message scientifique 2004 – 2007.

Le fonds national a lancé un essai de deux ans (il a entre-temps été prolongé) consistant à supprimer les limites d'âges pour la perception de bourses pour les femmes.



FFR a réagi par une lettre dans laquelle on

salue d'une part l'essai et suggère d'autre part que les limites d'âges soient également supprimées pour les chaires de professorat de promotion et pour les hommes.

Madame Silvia Baldi, la déléguée à l'égalité du Fonds national a été invitée à une séance du comité. Elle donna des informations relatives à son activité et nous avons discuté ensemble des stratégies envers le Fonds national. A la suite de cela, le comité a envoyé une lettre au FN dans laquelle il répétait son exigence quant à une étude qualitative externe relative à la politique d'adjudication du FN en ce qui concerne un éventuel Gender Bia.

En ce qui concerne le lobbying pour le message scientifique 2004 – 2007, le comité a organisé, en décembre 2002, une rencontre avec des parlementaires rouges-vertes. Madame Vreni Müller Hemmi, membre WBK, s'est déclarée prête à élucider différentes questions en suspens. D'autres rencontres ont été convenues. L'Association FFR a participé à la prise de position de la commission pour la science, la formation et la culture concernant le message scientifique.

### Politique de l'Association

Suite à la résiliation de Christine Flitner le poste de directrice a dû être mis au concours. Une commission du comité effectua les entretiens d'embauche et se décida pour Ursula Lipecki de Lyss. La nomination a eu lieu dans les délais. Christine Flitner conserve son mandat au comité.

Un autre groupe de travail a entrepris la préparation du 20ème anniversaire en 2003.

Différentes personnes du comité ont écrit diverses publications et lettres de lectrices relatives aux thèmes de l'Association.

### FemPrix

En 2002, *FemPrix* – prix de l'Association suisse Femmes Féminisme Recherche – a été lancé. Le prix veut promouvoir la propagation et la mise en pratique de la recherche des femmes et du genre humain. Il doit être mis au concours tous les deux ans et remis pour la première fois en 2003. Le comité a formé, en 2002, un groupe de travail pour l'élaboration d'un règlement, mis le prix au concours et nommé un jury.

## **II. Le bureau**

Le bureau a été transféré le 1er septembre 2002 de Bâle à Lyss.

Un ordinateur, propre à l'Association, a été acheté, ceci afin d'éviter à l'avenir les problèmes lors de transmissions de données.

- La cartothèque de l'Association comptait au 31 janvier 2003 1'040 enregistrements. Les différentes catégories ne pourront être indiquées que l'année prochaine car ces données ont été perdues lors de la nouvelle saisie.  
52 nouveaux membres sont entrés dans l'Association. 18 membres ont résilié.
- La circulaire a paru huit fois en 2002. L'édition comptait 1'200 exemplaires par numéro alors que le numéro spécial comptait 1'600 exemplaires.
- Le congrès en mai, l'élaboration des documents pour FemPrix et la saisie des données des candidatures ainsi que le transfert du bureau ont été les points forts de l'année 2002.
- L'administration des affaires de l'Association comprend, en plus de la mise à jour du courrier et des mails, le suivi de la cartothèque des membres avec l'envoi des factures au printemps et des rappels en octobre.
- Régulièrement des renseignements ont été donnés et des décisions du comité mises en pratique.
- Avec le groupe de travail, la directrice participe activement aux travaux du jubilé.